

BON DE COMMANDE 2026

PLANTS MARAÎCHERS

VOLTZ
MARAÎCHAGE

GRAINES VOLTZ
Z.A. La Perrière • 17, rue Lavoisier
Brain sur l'Authion
49800 LOIRE-AUTHION
Téléphone +33 2 41 54 57 10
Fax + 33 2 41 54 57 15

☐ DEVIS ☐ COMMANDE

Si une variété s'avérait indisponible, accepteriez-vous un remplacement par une variété équivalente en plant ? **OUI** ☐ **NON** ☐

Nombre de lignes :-----

☐ Je désire avoir un nouvel exemplaire vide du bon de commande

Code Client Code Repr.

Nom :

Adresse :

Ville : _____ Code postal

Tél.: _____ Fax: _____

Adresse de livraison (si différente) :

Numéro de Siret :

Conditions de paiement : Signature :

Merci d'indiquer le nombre de caisses souhaitées par article et par semaine de livraison (**Minimum de 15 caisses par semaines**)

[illegible]

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants / caisse	Semaines de livraison																																		
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50	
AUBERGINE CLARA FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
AUBERGINE GIOLETA FI	Motte Ø 8	39																																			
AUBERGINE GIOLETA FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
AUBERGINE MALAKITA FI	Motte Ø 8	39																																			
AUBERGINE NEREA FI	Motte Ø 8	39																																			
AUBERGINE NEREA FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
AUBERGINE NEREA FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
AUBERGINE OPALITA FI	Motte Ø 8	39																																			
AUBERGINE OPALITA FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
BASILIC GRAND VERT	Motte Ø 3	153																																			
BASILIC LIHI® FI ⁽¹⁾	Motte Ø 4	145																																			
BASILIC PURPLE RAIN	Motte Ø 4	145																																			
BETTERAVE CARDEAL FI	Motte Ø 4	145																																			
BETTERAVE CHIOGGIA	Motte Ø 4	145																																			
BETTERAVE DETROIT 2 BOLIVAR	Motte Ø 4	145																																			
BETTERAVE JAUNE BURPEES GOLDEN	Motte Ø 4	145																																			
CASSIS BLACK MARBLE®	Motte Ø 9	18																																			
CASSIS BLACKBELLS®	Motte Ø 9	18																																			
CELERI BRANCHE CUMBIA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CELERI BRANCHE TANGO	Motte Ø 4	145																																			
CELERI BRANCHE TANGO 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CELERI RAVE MARKIZ FI	Motte Ø 4	145																																			
CELERI RAVE MARKIZ FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CELERI RAVE MONARCH	Motte Ø 4	145																																			
CELERI RAVE MONARCH 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CELERI RAVE PRINZ	Motte Ø 4	145																																			
CELERI RAVE PRINZ 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CERFEUIL COMMUN	Motte Ø 4	145																																			
CERFEUIL COMMUN	Motte Ø 3	153																																			
CHICOREE CHIOGGIA CASTELFRANCO	Motte Ø 4	145																																			
CHICOREE CHIOGGIA LEONARDO	Motte Ø 4	145																																			
CHICOREE CHIOGGIA RUBRO	Motte Ø 4	145																																			
CHICOREE FRISÉE LIZZY	Motte Ø 4	145																																			
CHICOREE FRISÉE MARJORY	Motte Ø 4	145																																			
CHICOREE FRISÉE MELANY	Motte Ø 4	145																																			
CHICOREE FRISÉE MINERVA	Motte Ø 4	145																																			
CHICOREE FRISÉE TRES FINE BENEFINE	Motte Ø 4	145																																			
CHICOREE PAIN DE SUCRE URANUS	Motte Ø 4	145																																			
CHICOREE PAIN DE SUCRE VESPERO FI	Motte Ø 4	145																																			
SOUS-TOTAL PAGE :																																					

(1) Lihi®FI PROSPERA® ACTIVE ; bred by Genesis Seeds

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants/ caisse	Semaines de livraison																																			
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50		
CHICOREE SAUVAGE FIERO	Motte Ø 4	145																																				
CHICOREE SCAROLE CORNET D'ANJOU	Motte Ø 4	145																																				
CHICOREE SCAROLE KALINKA	Motte Ø 4	145																																				
CHICOREE SCAROLE LEMPIKA	Motte Ø 4	145																																				
CHICOREE SCAROLE NUANCE	Motte Ø 4	145																																				
CHICOREE SCAROLE ZELINDA	Motte Ø 4	145																																				
CHOU A CHOUCROUTE KILAPLON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU BROCOLI IRONMAN FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU BROCOLI MARATHON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU BROCOLI MATSURI FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU BROCOLI PONTINO FI	Motte Ø 4	145																																				
CHOU BROCOLI PONTINO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU BROCOLI SANTEE FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU BROCOLI STEEL FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU BROCOLI TIRRENO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU BROCOLI VIOLET DU CAP FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC BAJONET FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC BLOKTOR FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC CHARMANT FI	Motte Ø 4	145																																				
CHOU CABUS BLANC CHARMANT FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC EXPECT FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC EXPECTATION FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC FARAO FI	Motte Ø 4	145																																				
CHOU CABUS BLANC FARAO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC KILASTOR FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC MARCELLO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC ORIEMA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC PLATIDOU FI	Motte Ø 4	145																																				
CHOU CABUS BLANC PLATIDOU FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
CHOU CABUS BLANC SATURN N° 45 FI 220	Motte Ø 2.3	220																															</					

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants / caisse	Semaines de livraison																																		
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50	
CHOU DE BRUXELLES ALBARUS FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE BRUXELLES CRYPTUS FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE BRUXELLES GENIUS FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE BRUXELLES ROUGE REDARLING FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE CHINE BILKO FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU DE CHINE MANOKO FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU DE CHINE PAK CHOÏ JOÏ CHOÏ FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU DE CHINE ROUGE SCARVITA FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU DE MILAN BARBOSA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE MILAN CAPRICCIO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE MILAN CLARISSA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE MILAN CORDESA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE MILAN CORDOBA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE MILAN CORRIPA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE MILAN FAMOSA FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU DE MILAN FAMOSA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE MILAN MAURICE FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE MILAN NEBRASKA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU DE MILAN POINTU SAMANTHA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU D'HIVER DEADON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU D'HIVER STANTON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR AVIRON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR BELOT FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR BRICK FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR CARTAGENA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR CLAPTON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR CLEMEN FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR DARIFEN FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR DELON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR DI SICILIA VIOLETTO 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR DIONIS FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR DIWAN FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR FLAMENCO FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU FLEUR FLAMENCO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR FREEDOM FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR JEROBOAM FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR JEROME FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR LANNION FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR MEDAILLON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR MENDEL FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
SOUS-TOTAL PAGE :																																					

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants / caisse	Semaines de livraison																																		
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50	
CHOU FLEUR NAUTILUS FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU FLEUR NAUTILUS FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR NAVALO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR NOMAD FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR OR CLEMENTINE FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR SKYWALKER FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR TALVENA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR VEDIS FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR VERT SUSANA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR VIOLET HIPSTER FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU FLEUR VIOLET HIPSTER FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR VIOLET ROSE PARMAC FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FLEUR VOGUE FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FRISE NERO DI TOSCANA 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU FRISE ROUGE DE RUSSIE KATERINA 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU KALE DARKIBOR FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU KALE REDBOR FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU POINTU REGENCY FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU POINTU REGENCY FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU RAVE BLANC KORIST FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU RAVE BLANC KORIST FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU RAVE VIOLET KOLIBRI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU RAVE VIOLET KOLIBRI FI	Motte Ø 4	145																																			
CHOU ROMANESCO BLC CARTESIO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU ROMANESCO LAZIO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CHOU ROMANESCO VERONICA FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
CIBOULE BLANCHE PARADE	Motte Ø 4	145																																			
CIBOULE ROUGE COMMUNE	Motte Ø 4	145																																			
CIBOULETTE MI-FINE PRADO	Motte Ø 3	153																																			
CIBOULETTE POLYVERT	Motte Ø 4	145																																			
CONCOMBRE CAMAN FI	Motte Ø 8	39																																			
CONCOMBRE CAMAN FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
CONCOMBRE CAMAN FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
CONCOMBRE CENTAURO FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
CONCOMBRE DIAPASON FI	Motte Ø 8	39																																			
CONCOMBRE DIAPASON FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
CONCOMBRE DIAPASON FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
CONCOMBRE LOUSTIK FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
CONCOMBRE TEJO FI	Motte Ø 8	39																																			
CONCOMBRE TEJO FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
SOUS-TOTAL PAGE :																																					

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants/ caisse	Semaines de livraison																																	
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50
CONCOMBRE TEJO FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																		
CORIANDRE	Motte Ø 3	153																																		
CORIANDRE ATLAS	Motte Ø 4	145																																		
CORIANDRE VIETNAMIENNE	Motte Ø 3	153																																		
CORNICHON DIAMANT FI PL 126	Motte Ø 4.5	126																																		
COURGE BUTTERNUT ARIEL FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGE BUTTERNUT PLUTO FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGE HALLOWEEN JACK O' LANTERN	Motte Ø 6	68																																		
COURGE JACK BE LITTLE	Motte Ø 6	68																																		
COURGE MUSQUEE DE PROVENCE	Motte Ø 6	68																																		
COURGE NELSON FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGE PATIDOU SWEET DUMPLING	Motte Ø 6	68																																		
COURGE PATISSON BLANC	Motte Ø 6	68																																		
COURGE POTIMARRON BLUE BALLET	Motte Ø 6	68																																		
COURGE POTIMARRON KAORI KURI FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGE POTIMARRON ROTORUA	Motte Ø 6	68																																		
COURGE POTIMARRON UCHIKI KURI	Motte Ø 6	68																																		
COURGE POTIRON ROUGE VIF D' ETAMPES	Motte Ø 6	68																																		
COURGE SHIATSU FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGE SPAGHETTI PASTINI FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGE VENTOUX FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGETTE CARAVAGGIO FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGETTE JUPITER FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGETTE KIMBER FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGETTE LINGODOR FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGETTE MAJESTEE FI	Motte Ø 6	68																																		
COURGETTE TIZIANO FI	Motte Ø 6	68																																		
CURCUMA LONGA	Pot Ø 8	24																																		
CYMOPOGON CITRATUS TS	Motte Ø 4	84																																		
ECHALION FIGARO	Motte Ø 4	145																																		
ECHALION FIGARO 220	Motte Ø 2.3	220																																		
ECHALOTE INNOVATOR FI	Motte Ø 4	145																																		
ECHALOTE INNOVATOR FI 220	Motte Ø 2.3	220																																		
ECHALOTE LONGOR CVT 15/35 20 kg	Bulbes (au KG)	20																																		
ECHALOTE RED SUN CVT 22/44 25 kg	Bulbes (au KG)	25																																		
EPINARD LIGNITE FI	Motte Ø 4	145																																		
EPINARD NASUA FI	Motte Ø 4	145																																		
EPINARD QUARTZ FI	Motte Ø 4	145																																		
EPINARD SLATE FI	Motte Ø 4	145																																		
EPINARD SUNANGEL FI	Motte Ø 4	145																																		
SOUS-TOTAL PAGE :																																				

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants/ caisse	Semaines de livraison																																	
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50
ESTRAGON DRACUNCULUS TOLERGON	Motte Ø 3	153																																		
ESTRAGON DRACUNCULUS VRAI	Motte Ø 3	153																																		
FENOUIL BELLOTTO FI	Motte Ø 4	145																																		
FENOUIL BELLOTTO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																		
FENOUIL DRAGON FI	Motte Ø 4	145																																		
FENOUIL DRAGON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																		
FENOUIL SOLARIS FI	Motte Ø 4	145																																		
FENOUIL SOLARIS FI 220	Motte Ø 2.3	220																																		
FRAISIER CHARLOTTE*	Tray plant Ø 8	60																																		
FRAISIER CIRAFINE*	Tray plant Ø 8	60																																		
FRAISIER CLERY*	Tray plant Ø 8	60																																		
FRAISIER DREAM®*	Tray plant Ø 8	60																																		
FRAISIER GARIGUETTE*	Tray plant Ø 8	60																																		
FRAISIER GARIGUETTE*	Tray plant Ø 8	60																																		
FRAISIER RED HIMALAYA®*	Tray plant Ø 8	60																																		
FRAMBOISE AUTUMN BELLE®	Motte Ø 9	18																																		
FRAMBOISE AUTUMN BLISS	Motte Ø 9	18																																		
FRAMBOISE HERITAGE	Motte Ø 9	18																																		
FRAMBOISE HIMBO TOP	Motte Ø 9	18																																		
FRAMBOISE MALLING PROMISE	Motte Ø 9	18																																		
GINGEMBRE	Pot Ø 8	24																																		
GROSEILLE A MAQ. CAPTIVATOR	Motte Ø 9	18																																		
GROSEILLE JONKHEER VAN TETS	Motte Ø 9	18																																		
HARICOT A RAME EMERITE	Motte Ø 6	68																																		
HELICHRYSUM ANG.TALL CURRY	Motte Ø 3	153																																		
KIWI DELIC. JENNY ZWITTER	Motte Ø 9	18																																		
LAITUE BAT BL Abris FEREGA	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE BAT BL Abris NOLANIE	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE BAT BL Abris SADECOLE	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE BAT BL PC AMAROZA	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE BAT BL PC CHARLESTONE	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE BAT BL PC DECISION	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE BAT BL PC GYLONA	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE BAT RGE GRENOBLOISE	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE BAT RGE MARINSKI	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE BAT RGE TRIVAL	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE FDC BL Abris JEZERO	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE FDC BL Abris KITERIA	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE FDC BL BERENICE (NICOISE)	Motte Ø 4	145																																		
LAITUE FDC BL PC LENIR	Motte Ø 4	145																																		
SOUS-TOTAL PAGE :																																				

*Minimum 10 caisses

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

[illegible]

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants / caisse	Semaines de livraison																																		
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50	
MELON ARKADE FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
MELON CANCUN FI	Motte Ø 6	68																																			
MELON KODIAK FI	Motte Ø 6	68																																			
MELON MELIANCE FI	Motte Ø 6	68																																			
MELON MEXEL FI	Motte Ø 6	68																																			
MELON MEXEL FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
MELON SV 6556 FI	Motte Ø 6	68																																			
MENTHE MOJITO-COCKTAIL®	Motte Ø 3	153																																			
MENTHE PIP. CITRATA CHOCOLAT	Motte Ø 3	153																																			
MENTHE PIP. POIVREE	Motte Ø 3	153																																			
MENTHE SPI. KENTUCKY COLONEL	Motte Ø 3	153																																			
MENTHE SPI. MAROCAINE	Motte Ø 3	153																																			
MENTHE SPI. NANA VERTE	Motte Ø 3	153																																			
MOTTE NUE 4cm	Motte Ø 4	150																																			
MURE BLACK SATIN	Motte Ø 9	18																																			
MYRTILLE BLUE CROP	Motte Ø 9	18																																			
NAVET AUDRIC	Motte Ø 4	145																																			
NAVET JAUNE BOULE D'OR	Motte Ø 4	145																																			
NAVET SWEETBELL FI	Motte Ø 4	145																																			
NAVET VAUBAN	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON BLANC BARONA	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON BLANC BARONA 220	Motte Ø 2.3	220																																			
OIGNON BLANC COMETA	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON BLANC DE REBOUILLON	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON BUNCHING DAMAST	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON JAUNE CENOL	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON JAUNE CENOL 220	Motte Ø 2.3	220																																			
OIGNON JAUNE HYLANDER FI	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON JAUNE HYLANDER FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
OIGNON JAUNE TAKANISHIKI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
OIGNON RED BARON CVT 14/21 25kg	Bulbes (au KG)	25																																			
OIGNON ROSE KERAVEL FI 220	Motte Ø 2.3	220																																			
OIGNON ROSSA DI FIRENZE SIMIANE	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON ROSSA DI FIRENZE SIMIANE 220	Motte Ø 2.3	220																																			
OIGNON ROUGE DIVINASTAR FI	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON ROUGE FIREKING FI	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON ROUGE MONASTRELL	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON ROUGE MONASTRELL 220	Motte Ø 2.3	220																																			
OIGNON ROUGE MORADA D'AMPOSTA	Motte Ø 4	145																																			
OIGNON ROUGE MORADA D'AMPOSTA 220	Motte Ø 2.3	220																																			
SOUS-TOTAL PAGE :																																					

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants / caisse	Semaines de livraison																																	
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50
OIGNON ROUGE REDLANDER FI	Motte Ø 4	145																																		
OIGNON ROUGE REDLANDER FI 220	Motte Ø 2.3	220																																		
OIGNON STURON CVT 14/21 25kg	Bulbes (au KG)	25																																		
OIGNON STUTTGARTER RIESEN CVT 14/21 25kg	Bulbes (au KG)	25																																		
ORIGAN VULGARE VULGARE	Motte Ø 3	153																																		
OSEILLE DE BELLEVILLE	Motte Ø 4	145																																		
PASTEQUE MENINA FI PL 126	Motte Ø 4.5	126																																		
PASTEQUE NIKAS FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																		
PASTEQUE NIKAS FI PL 126	Motte Ø 4.5	126																																		
PASTEQUE PEPITA FI PL 126	Motte Ø 4.5	126																																		
PASTEQUE TORO FI PL 126	Motte Ø 4.5	126																																		
PATATE DOUCE BEAUREGARD	Motte Ø 3.5	88																																		
PATATE DOUCE BELLEVUE	Motte Ø 3.5	88																																		
PATATE DOUCE BONITA	Motte Ø 3.5	88																																		
PATATE DOUCE EVANGELINE	Motte Ø 3.5	88																																		
PATATE DOUCE MURASAKI	Motte Ø 3.5	88																																		
PATATE DOUCE ORLEANS	Motte Ø 3.5	88																																		
PATATE DOUCE SAKURA PURPLE	Motte Ø 3.5	88																																		
PERSIL FR VERT FONCE SOLID	Motte Ø 4	145																																		
PERSIL GEANT D'ITALIE SPLENDID	Motte Ø 4	145																																		
PERSIL SIMPLE (COMMUN)	Motte Ø 3	153																																		
PIMENT BASQUE GORRIA	Motte Ø 6	68																																		
PIMENT DE CAYENNE	Motte Ø 6	68																																		
PISSENLIT VERT DE MONTMAGNY	Motte Ø 4	145																																		
POIRE DE TERRE BLANCHE (YACON)	Motte Ø 3.5	42																																		
POIRE DE TERRE ROUGE (YACON)	Motte Ø 3.5	42																																		
POIREAU AVASTAR FI 220	Motte Ø 2.3	220																																		
POIREAU OSLO FI 220	Motte Ø 2.3	220																																		
POIREAU RONTON FI 220	Motte Ø 2.3	220																																		
POIREE BRIGHT LIGHTS FI	Motte Ø 4	145																																		
POIREE BRIGHT LIGHTS FI 96	Motte Ø 5	96																																		
POIREE ITALIENNE BARESE	Motte Ø 4	145																																		
POIREE ITALIENNE BLANCHE BARESE 220	Motte Ø 2.3	220																																		
POIREE VRT A C BL 3 RACE AMPUIS	Motte Ø 4	145																																		
POIREE VRT A C BL 3 RACE BERAC	Motte Ø 4	145																																		
POIREE VRT A C BL 3 RACE BERAC 220	Motte Ø 2.3	220																																		
POIS A RAME A ECOSSER JOFF	Motte Ø 6	68																																		

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants / caisse	Semaines de livraison																																		
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50	
POIVRON (MINI-SNACK) RADJA	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON ALMUDEN FI	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON BIANCA FI	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON CORNE LIPARI FI	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON DELUX FI	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON ETERNITY FI	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON KYRA FI	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON LUSSAC FI	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON MAESTRAL FI	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON MAVRAS FI	Motte Ø 8	39																																			
POIVRON POXIGO FI	Motte Ø 8	39																																			
POURPIER D'HIVER	Motte Ø 4	145																																			
RADIS DELIBLUE	Motte Ø 4	145																																			
RADIS RED MEAT	Motte Ø 4	145																																			
RHUBARBE GOLIATH GREEN PRO	Plants/Bulbilles	25																																			
RHUBARBE RASPBERRY RED PRO	Plants/Bulbilles	25																																			
ROMARIN OFF. BARBECUE	Motte Ø 3	153																																			
ROMARIN OFF. UPRIGHT	Motte Ø 3	153																																			
ROQUETTE SAUVAGE LETIZIA	Motte Ø 4	145																																			
SARRIETTE HORTENSIS	Motte Ø 3	153																																			
SAUGE OFF. GROWER'S FRIEND	Motte Ø 3	153																																			
SAUGE OFF. HYBRIDA # 4	Motte Ø 3	153																																			
STEVIA REBAUDIANA	Motte Ø 3	153																																			
THYM CITRIODORUS CITRON	Motte Ø 3	153																																			
THYM FRAGRANTISSIMUM ORANGE	Motte Ø 3	153																																			
THYM VUL. COMPACTUS	Motte Ø 3	153																																			
THYM VUL. D'HIVER	Motte Ø 3	153																																			
TOMATE ANANAS	Motte Ø 8	39																																			
TOMATE ANANAS GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
TOMATE ANANAS GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
TOMATE ANDINE CORNUE	Motte Ø 8	39																																			
TOMATE ANDINE CORNUE GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
TOMATE ANDINE CORNUE GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
TOMATE BELAMOR FI	Motte Ø 8	39																																			
TOMATE BELAMOR FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
TOMATE BELLACOEUR FI	Motte Ø 8	39																																			
TOMATE BELLACOEUR FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																			
TOMATE BELLACOEUR FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																			
TOMATE BELLANDINE FI	Motte Ø 8	39																																			
TOMATE BEORANGE FI	Motte Ø 8	39																																			
SOUS-TOTAL PAGE :																																					

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants/ caisse	Semaines de livraison																																			
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50		
TOMATE BUFFALO PINK FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE BUFFALO PINK FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE CAPPUCCINO FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE CAPPUCCINO FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE CAPPUCCINO FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE CAURALINA FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE CELESTEEN FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE CHOCOTINI FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE CHOCOTINI FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE COOKIE® FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE COOKIE® FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE COOKIE® FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE CORAZON FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE CORNABEL FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE CUOR DI BUE	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE CUOR DI BUE (CDB) GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE CUOR DI BUE (CDB) GREF IT	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE DEFIANT FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE DEFIANT FI 220	Motte Ø 2.3	220																																				
TOMATE DELISUN FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE DELISUN FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE DELISUN FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE DIAMANDIA FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE DIAMANDIA FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE DIAMANDIA FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE DOLLY FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE DOLLY FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE DOLLY FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE DOSSIMO FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE DOSSIMO FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE DOSSIMO FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE FLAMANSUN FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE FLAMANSUN FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE FLAMANSUN FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE GALADIAN F	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE GALADIAN F 220	Motte Ø 2.3	220																																				
TOMATE GLORIETTE FI	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE GLORIETTE FI GREF IT	Motte Ø 10	23																																				
TOMATE GLORIETTE FI GREF IT	Motte Ø 8	39																																				
TOMATE GLORIETTE FI GREF 2T	Motte Ø 10	23																																				
SOUS-TOTAL PAGE :																																						

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

[illegible]

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.

Libellé article	Forme produit	Nb plants/ caisse	Semaines de livraison																																										
			50	02	04	06	08	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	26	28	30	32	34	35	36	37	38	40	42	44	45	48	50									
TOMATE PROSPERIAN F1 220	Motte Ø 2.3	220																																											
TOMATE RAZOLO F1	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE ROSE DE BERNE	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE RUGBY F1	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE RUGBY F1 GREF IT	Motte Ø 10	23																																											
TOMATE RUGBY F1 GREF IT	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE RUNNER F1	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE RUNNER F1 GREF IT	Motte Ø 10	23																																											
TOMATE RUNNER F1 GREF IT	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE STARLOR F1 GREF IT	Motte Ø 10	23																																											
TOMATE SUNPEACH F1 GREF IT	Motte Ø 10	23																																											
TOMATE SUPERSTEAK F1	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE SUPERSTEAK F1 GREF IT	Motte Ø 10	23																																											
TOMATE SUPERSTEAK F1 GREF IT	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE TASTYNO F1	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE TASTYNO F1 GREF IT	Motte Ø 10	23																																											
TOMATE TASTYNO F1 GREF IT	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE TRILLY F1	Motte Ø 8	39																																											
TOMATE TRILLY F1 GREF IT	Motte Ø 10	23																																											
TOMATE TRILLY F1 GREF IT	Motte Ø 8	39																																											
VERVEINE CITRIODORA	Motte Ø 3	153																																											
SOUS-TOTAL PAGE :																																													

® Marque déposée

Case blanche = Semaine de livraison. Vente selon nos conditions de vente figurant en page 16 de ce document.

Les informations données dans ce document peuvent être soumises à des modifications ultérieures à son impression. Nos technico-commerciaux sont à votre disposition pour toute question.



© Copyright 2025, Graines VOLTZ. Tous droits réservés.
 Toute reproduction, partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, de cette documentation est strictement interdite sans notre autorisation écrite.
 Graines VOLTZ - 1 Rue Edouard Branly F 68000 COLMAR
 RCS Colmar B 333 822 245 - SIRET 333 822 245 00069 - S.A. au capital de 1 480 265 Euros - Code APE 4622Z - N° ident. TVA : FR 44 333 822 245



1° Préambule

Les présentes conditions de vente, conformes aux règles professionnelles, usages nationaux et internationaux, s'appliquent expressément à défaut de conventions particulières, à toutes nos ventes et en particulier aux ventes réalisées auprès des horticulteurs, maraîchers, producteurs de légumes, producteurs de plants, pépiniéristes, conservateurs, transformateurs, collectivités, groupements, revendeurs, paysagistes, golfs... Le fait de passer commande implique l'acceptation des conditions de vente figurant dans notre catalogue ou sur tout autre document commercial de notre Société.

Information préalable sur les risques potentiels de certains végétaux pour la santé humaine

Conformément à l'article L. 1338-3 du code de la santé publique, tout distributeur ou vendeur de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine est tenu d'informer, préalablement à la conclusion de la vente, l'acquéreur des risques pour la santé humaine et, le cas échéant, des moyens de s'en prémunir. Certains végétaux, limitativement énumérés à l'annexe de l'arrêté du 4 septembre 2020, peuvent potentiellement présenter des intoxications par ingestion, des allergies respiratoires, des réactions cutanéomuqueuses ou des réactions cutanées anormales en cas d'exposition au soleil. Ces risques, précautions et/ou actions à mener le cas échéant sont présentés dans le document suivant : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042325453>. En acceptant les présentes conditions générales de vente, l'acquéreur reconnaît avoir été dûment informé, préalablement à la vente, des risques pour la santé humaine potentiellement liés à l'acquisition desdits végétaux.

2° Prix

Les prix sont ceux résultant de nos tarifs en vigueur au jour de la commande. Ils s'entendent hors taxes et hors frais d'emballage et de transport. Ils peuvent être modifiés sans préavis à tout moment et sont établis sous réserve de modifications importantes des conditions économiques.

Les prix indiqués pour les différents produits s'appliquent lorsqu'ils sont commandés en une seule fois et par livraison.

Le prix indiqué dans une colonne est applicable à partir de la quantité portée en haut de la colonne.

Pour chaque ligne de semences commandées, il sera automatiquement appliqué un prix minimum de 5 €.

Nos livraisons sont effectuées dans le conditionnement le plus économique disponible au moment de la livraison.

En cas de commande dans des conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement pour la façon.

3° Port et emballage

Pour toute commande, nous facturerons en plus de la marchandise, une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition des semences, selon nos tarifs en vigueur.

4° Commandes

Les commandes sont exécutées dans la mesure du possible.

Les livraisons seront effectuées en fonction des approvisionnements et disponibilités. Elles peuvent être totales ou partielles.

En cas de récolte déficitaire ou nulle provoquée par des perturbations climatiques et accidents cultureaux de toute nature, une réduction partielle ou totale sera appliquée à la commande.

Aucune indemnité ne pourra en conséquence être réclamée par l'acheteur.

Les affaires traitées par nos Commerciaux ne nous engagent qu'après confirmation par notre Société par un accusé de réception de commande (ARC).

La livraison ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de l'ensemble de ses obligations envers la société, quelle qu'en soit la cause.

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie.

5° Annulation de commande

Toute annulation totale ou partielle de commande de plants de la part du client à moins de 6 semaines avant livraison entraîne de plein droit une indemnité fixée à 50 % de la valeur de la commande annulée sans que Graines VOLTZ ait à fournir la preuve qu'elle a subi une perte en raison de cette annulation.

Toutefois si les produits de la commande annulée sont invendables, Graines VOLTZ se réserve la possibilité d'exiger la réparation intégrale du préjudice subi.

6° Expédition / livraison et risques

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport facturé. Elles sont soigneusement examinées avant emballage et remises à la société de transport qui nous aura délivré un récépissé de l'envoi.

Nous demandons à nos clients :

- de débattre et de vérifier le contenu de l'envoi avant de donner décharge au livreur, sur-tout quand il s'agit de jeunes plants. Nous leur rappelons qu'ils ne doivent accepter leurs colis qu'après s'être assurés qu'ils sont en bon état, que leur poids correspond bien à celui annoncé et que les scellés sont absolument intacts.
- d'inscrire des réserves motivées sur le bordereau de livraison, avarie, perte, manquant ou

retard, etc. Ces réserves doivent être confirmées dans les 48 heures par lettre recommandée avec Accusé de Réception auprès du transporteur, afin d'obtenir un dédommagement, avec une copie adressée à notre Société.

Graines Voltz prend toutes les précautions nécessaires pour le transport des jeunes plants sous température dirigée, et ne peut en aucun cas être tenu responsable de la rupture de la chaîne de froid ou de chaud durant le déchargement, entraînant des avaries liées aux conditions climatiques. Le client est tenu de prendre toutes les précautions, dès l'ouverture des portes du camion, pour protéger la marchandise notamment lors de grands froids ou de grosses chaleurs.

L'acheteur devra préciser et motiver la nature de sa réclamation, réserve ou contestation, ainsi que désigner les produits qui ont fait l'objet de cette réclamation, réserve ou contestation, en quantité, qualité et prix. L'acheteur devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés. Graines VOLTZ se réserve le droit de procéder directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire à toute constatation et vérification sur place. Par conséquent, l'acheteur est tenu de conserver les produits en cause et devra accorder à Graines VOLTZ ou à son mandataire toute facilité pour procéder aux constatations et vérifications mentionnées ci-dessus.

7° Paiements

Tous les règlements sont à adresser au siège social à Colmar. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé. Nos paiements sont habituellement à 30 jours. La date d'échéance est portée sur chaque facture.

En cas de dépassement d'échéance, les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire au taux d'intérêts de la BCE majoré de 10 points. De plus, il sera dû de plein droit et sans notification préalable, pour tout retard de paiement, une indemnité pour frais de recouvrement, d'un montant forfaitaire de 40 €. Cette indemnité pourra être augmentée si les frais de recouvrement dépassent le montant forfaitaire, sur présentation de justificatifs.

Les clients qui ne respectent pas les délais de règlement prévus ou qui ont fait l'objet par le passé d'une procédure de recouvrement ne seront alors livrés, après solde de leur compte, que contre le versement à la commande de 50% ou de la totalité du montant.

L'absence de paiement après l'échéance, qu'elle soit totale ou partielle, entraînera de plein droit l'application d'une indemnité fixée à 15% du montant de la somme impayée, à titre de clause pénale.

Les frais bancaires et de recouvrement résultant d'une prorogation d'échéance sont à la charge du client. Le non-paiement de nos factures entraînera de lui-même une mise en demeure.

En cas d'étalement de paiement préalablement accepté par nos services, le défaut de règlement d'une échéance rend immédiatement exigible l'intégralité de la créance. Enfin, en cas de retard de paiement, nous serons autorisés à résilier les marchés et commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Nous serons de ce fait libérés de tous nos engagements.

8° Nouveaux clients

Les personnes avec lesquelles nous ne sommes pas en relations commerciales sont priées d'accompagner leur première commande de leur numéro Siret ou TVA et d'un règlement égal au montant de sa valeur ou de nous autoriser à faire l'envoi en contre-remboursement ou encore de signer un formulaire de prélèvement automatique.

9° Reconditionnement par l'acheteur

Si notre client prévoit de remplacer l'emballage d'origine des marchandises que nous lui avons livrées, en vertu de la loi n° 64-1360 du 31 décembre 1964 sur les marques, il n'a pas le droit d'utiliser notre marque pour les produits réemballés. Ce reconditionnement entraîne une décharge totale de responsabilité de Graines VOLTZ.

10° Conditions d'utilisation des produits / responsabilité

L'utilisation, par l'acheteur, des produits est limitée à la production d'une seule récolte commerciale. La production exclut toute reproduction de graines et toute multiplication végétative. Sauf disposition législative contraire, toute utilisation des produits – y compris celle des lignées parentales pouvant être fortuitement présentes parmi ces dernières – à des fins de recherche, de sélection ou de caractérisation moléculaire ou génétique est strictement interdite. L'acheteur en cas de revente des produits à un tiers, sera tenu d'informer les tiers des obligations ci-dessus décrites. Tout manquement aux restrictions d'utilisation susmentionnées fera l'objet de poursuites judiciaires à l'encontre de l'acheteur.

Graines VOLTZ limite l'utilisation de tous les produits aux seuls emplois et catégories d'emplois pour lesquels ils sont autorisés. En d'autres termes, il interdit tout usage qui n'est pas explicitement indiqué sur l'étiquette ; la société se dégage de toutes responsabilités en cas d'utilisation d'un produit en dehors du cadre réglementaire de l'homologation et législatif. Nos produits ne peuvent être revendus à l'exportation sans l'autorisation expresse du vendeur.

11° Variétés ou produits protégés

Certaines variétés vendues par nos soins ont fait l'objet d'un dépôt de brevet, de marque ou d'appellation, dépôt régulièrement renouvelé et l'acheteur ne peut acquérir aucun droit de propriété par l'usage ou par la revendication sur ces variétés. Il s'engage immédiatement, dès la connaissance d'une atteinte, à informer par tous moyens Graines VOLTZ de toute atteinte à ses droits de propriété sur les brevets ou les marques et doit à ce titre pleinement

Conditions générales de vente

coopérer afin de défendre les droits de Graines VOLTZ de toutes violations.

La reproduction des variétés protégées ou l'utilisation des appellations ou marques commerciales déposées est interdite sauf autorisation écrite de Graines VOLTZ.

L'acheteur autorise et coopérera à tout contrôle de Graines VOLTZ dans le but de vérifier les entraves aux droits de Graines VOLTZ. A cette fin, il autorise Graines VOLTZ ou toute personne désignée par cette dernière à accéder directement à ses propres infrastructures, soit notamment aux serres, administration, ... ainsi qu'à celles de tiers exploitées sous la responsabilité de l'acheteur.

L'acheteur doit s'assurer que toute personne manipulant ou recevant les produits se conforme aux obligations ci-dessus exposées, afin que les droits de Graines VOLTZ soient pleinement respectés.

12° Délais de réclamations / conformité des produits / garanties

Toute réclamation en dehors spécifiquement des jeunes plants, portant sur l'aspect extérieur et la pureté spécifique devra être faite dans les 15 jours suivant l'arrivée de la marchandise.

Aucune action en garantie au titre des présentes dispositions ne pourra être engagée par l'acheteur pour les vices apparaissant :

- 50 jours après la livraison des produits à l'acheteur lorsque les vices portent sur la faculté germinative,
- dans les délais normaux de semis et de contrôle faisant immédiatement suite à la livraison lorsque les vices portent sur l'authenticité de la semence, sa pureté variétale et sa pureté spécifique.

Pour les jeunes plants, les marchandises peuvent être agréées à la réception et les réclamations sont à nous communiquer dans les 48 heures. Passés ces délais, les envois seront considérés comme acceptés.

A défaut de respecter les conditions définies ci-dessus, la réception sera réputée sans réserve et la responsabilité de Graines VOLTZ pour défaut de conformité des produits ne pourra plus être mise en cause.

Eu égard à la nature des produits vendus, la responsabilité du vendeur, en cas d'erreurs et vices reconnus ou établis, ne pourra en aucun cas et en particulier en matière d'authenticité, de pureté variétale, de pureté spécifique ou de faculté germinative, de conformités aux résistances, de résistance aux souches ou races, de maladies inconnues à ce jour, et de tolérances annoncées, dépasser le montant de la fourniture de l'article livré, y compris les frais justifiés résultant du retour de marchandises. Afin de garantir la qualité telle qu'indiquée ci-dessus, il est interdit à l'acheteur de graduer, calibrer, enrober ou traiter lui-même, de quelque manière que ce soit, les produits livrés ou de le faire faire par un tiers.

Nous examinerons avec attention toute réclamation qui pourrait nous être adressée par suite d'erreur de notre part et, le cas échéant, nous ne refuserons pas de remplacer ou de rembourser tout ou partie de la marchandise incriminée.

L'acheteur a également connaissance que les illustrations, catalogues, ou autres descriptifs de Graines VOLTZ relatifs à la qualité, au poids et aux mesures des produits, correspondent autant que possible aux tests et à l'expérience de Graines VOLTZ. Toutefois, ces documents ne pourront en aucun cas engager la responsabilité en cas de résultats différents.

L'acheteur a également connaissance que les produits sont impropres à la consommation humaine ou animale.

13° Retour modalités

Tout retour de produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acheteur. Toute demande de retour devra être faite dans un délai de huit jours après l'expédition et le retour physique de la marchandise se faire dans un délai de quinze jours après cette demande. Seules les marchandises retournées en emballage d'origine intact feront l'objet d'un avoir n'excédant cependant pas 60 % de la valeur initiale. Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnera lieu à l'établissement d'un accord avoir.

Les frais et risques de retour sont toujours à la charge de l'acquéreur.

Aucun retour n'est accepté en jeunes plants.

14° Plaque de culture

La plaque de culture et transport de plants « rigide » est et reste à tous moments la propriété de Graines VOLTZ et n'est pas utilisable par un tiers sans un accord préalable écrit de Graines VOLTZ. Le client doit stocker les plaques dans un lieu propre et les tenir à disposition de Graines VOLTZ qui en assurera le retour au centre de production. Une pénalité de 5,00 euros par plaque pourra être appliquée en cas de non-retour.

Une pénalité de 10,00 euros par plaque sera appliquée dans le cas d'une utilisation de la part d'un tiers sans accord écrit de Graines VOLTZ et les caisses seront à retourner aux frais du client aux centres logistiques de Graines VOLTZ.

15° Illustrations couleurs

Les photos en couleur figurant dans nos catalogues ont été prises dans des conditions favorables de croissance et des résultats identiques ne peuvent pas être obligatoirement garantis. Dans certains cas elles ne peuvent pas donner une reproduction exacte à 100% de la plante, ceci par suite des conditions d'impression.

Les couleurs, nuances et cycles de végétation sont donnés à titre indicatif et non contractuel.

16° Cas de force majeure

Les commandes seront exécutées sauf cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, à titre d'exemple non exhaustif : faits de guerre, grèves, incendies et accidents dans toutes les entreprises intervenant dans la production et la distribution des produits et des plants.

17° Vices cachés

Les vices cachés pour lesquels la garantie pourra être mise en œuvre devront exister au moment du transfert des risques. L'acheteur devra fournir toute justification quant à la réalité et à l'existence des vices constatés antérieurement au transfert des risques. Graines VOLTZ se réserve le droit de procéder directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire à toute constatation et vérification sur place. L'acheteur devra dès lors accorder à Graines VOLTZ ou à son mandataire toute facilité pour procéder aux constatations et/ou aux vérifications mentionnées ci-dessus.

Aucune action garantie au titre des présentes dispositions ne pourra être engagée par l'acheteur pour les vices apparaissant après la mise en terre des produits si l'acheteur n'est pas en mesure de prouver qu'il a acquis régulièrement les produits en cause en fournissant les factures et/ou certificats délivrés par Graines VOLTZ lors de la vente.

A défaut du respect de ces conditions, la garantie due à raison des vices cachés des produits ne pourra plus être mise en œuvre. S'il est établi que les produits livrés sont viciés, ceux-ci pourront, avec l'accord de Graines VOLTZ, faire l'objet d'une reprise ou d'un remboursement.

En tout état de cause, Graines VOLTZ ne saurait assumer la responsabilité au titre de la garantie des vices cachés dans les conditions ci-dessus définies que si l'acheteur a fait un usage normal des produits, ne les a pas modifiés de quelque manière que ce soit et les a entreposés, conservés et manipulés afin d'assurer leur maintien en bon état de conservation.

18° Clause de réserve de propriété

Nous nous réservons la propriété des marchandises livrées jusqu'au complet paiement du prix. A cet égard, ne constitue pas des paiements au sens de la présente disposition, la remise de traites ou de tout titre créant une obligation de payer.

Avec l'autorisation du vendeur, l'acheteur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les marchandises livrées. Mais il ne peut ni les donner en gage ni en transférer la propriété à titre de garantie. En cas de revente, il nous cède ainsi toutes les créances nées à son profit de la revente au tiers acheteur. L'autorisation de revente est retirée automatiquement en cas de cessation de paiement. En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers, l'acheteur est tenu de nous en aviser immédiatement.

Malgré l'application de la présente clause de réserve de propriété, l'acheteur supportera la charge des risques en cas de perte ou de destruction dès la livraison des marchandises. Il supportera également les charges de l'assurance.

19° Résultats

Les résultats obtenus ne dépendant pas uniquement du produit et de sa qualité, mais aussi de facteurs difficiles ou impossibles à apprécier ou à prévoir et pouvant varier notamment suivant les régions, l'environnement, les conditions agronomiques et atmosphériques, les techniciens et opérations culturales, les conseils et suggestions ne sont proposés qu'à titre purement indicatif et ne sauraient par conséquent comporter une garantie de récolte.

20° Protection des données à caractères personnels

Les données personnelles du client, collectées et conservées dans le cadre de toute commande, ont un but unique de bonne gestion des commandes, des livraisons et factures. Graines Voltz se réserve la possibilité d'utiliser à des fins commerciales les données transmises par le client si celui-ci l'accepte lors de l'inscription de ses données personnelles. Elles pourront cependant, sous réserve de règles de confidentialité plus strictes applicables à certaines d'entre elles, être partagées au sein du groupe auquel nous appartenons, avec nos partenaires contractuels, prestataires de services, sous-traitant pour les mêmes usages, ainsi qu'avec les autorités administratives et judiciaires, légalement habilitées. Ces informations peuvent faire l'objet d'un transfert vers un pays hors Union Européenne avec un niveau de protection équivalent.

Conformément à la loi N°78/17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, vous êtes informé que vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'un droit d'opposition pour motif légitime portant sur les données à caractère personnel vous concernant en écrivant à l'adresse suivante : Graines Voltz SA , 1 rue Edouard Branly 68000 Colmar à l'attention du délégué à la protection des données.

21° Attribution de compétence

En cas de litige, seul le droit français est applicable.

Toutes nos ventes sont faites aux conditions énoncées ci-dessus et le fait de nous passer commande implique leur acceptation. Toute difficulté, pour quelque cause que ce soit, sera jugée par les tribunaux du ressort de COLMAR qui seront seuls compétents pour déterminer les responsabilités, même en référé.

